

« Le mardy, dixhuictiesme jour de mars, l'an mil cinq cens quarante troys (5), en lesglise sainte Croix.

« Messires Mathieu Athiaud, docteur, Claude Regnaud, Claude Teste, Anthoine Bonyn, André Garbot, Jehan de Capella...

« ... Passé mandement à Henri Loume, painctre, de sept livres a luy accordez pour avoir tire et painct en papier lassiete et murailles de la ville par ordonnance de monsieur le gouverneur. » (B. B. 61.)

« A Henry Lhomme, painctre de ladicte ville de Lyon, la somme de sept livres tournois a luy tauxee et ordonnee par eschevins et gouverneur de la communaulté de ladicte ville de Lyon, pour ses peines et vaccations d'un portrait et tyre en papier les murailles et assiette de ladicte ville, laquelle somme luy a este payee par cedict receveur, en vertu de ladicte ordonnance, signée : Gravier, secretaire de ladicte ville, contenant quittance, signée dudict secretaire de ladicte ville, contenant quittance signee dudict Lhomme, signee Bonyais, et rendue, et pour ce cy ladicte somme de VII l. tz. » (C. C. 956, fol. 52.)

Si l'on examine les feuilles 4 et 5, on remarque au-dessus de Pierre-Scize, entre Trion et Gorge-de-Loup, une nouvelle enceinte en construction : c'est le boulevard de la Pye ou citadelle. Des terrassiers piochent la terre que d'autres transportent à dos, dans des hottes, et la versent sur le rempart qui s'élève graduellement ; d'immenses échafaudages servent, soit de gabarits pour le dressage des talus, soit de matériaux de construction pour la défense.

Nous savons que cette fortification, ordonnée dès le mois de mars 1544 par Monsieur de Saint-André, gouver-

---

(5) 1543 avant Pâques, qui correspond à l'année 1544.